Case
FRC
5024

LA LIBERTÉ
SUR LE TRONE,
ET
L'ESCLAVAGE
SOUS LES PIEDS.

Domine, ne memineris iniquitatum noſtratum Antiquarum; citò anticipent nos miſericordiæ tuæ.

MW 8912

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

LA LIBERTÉ
SUR LE TRONE,
ET
L'ESCLAVAGE
SOUS LES PIEDS.

Le premier de tous les êtres, le père commun de tous les individus ne fit aucune différence de l'aîné au plus jeune, ils n'étaient ni Nobles, ni Roturiers, leurs titres fut celui de frère qui signifie égaux. La postérité ne les distingue que par la vertu, & leurs successeurs n'ont hérité ni de l'un ni de l'autre. L'homme n'a de tout tems, laissé que ses trésors, ou sa misère, ses qualités & ses vices l'ont accompagné dans le tombeau, & sont restés ensevelis dans l'ombre de la nuit.

Nobles ! de qui descendez-vous? votre origine n'est-elle pas commune avec celle des habitans de l'univers? vos droits sont-ils avant ceux de la Nature? vos titres sont-ils plus anciens que la lumière? quels Dieux particuliers vous protègent pour vous rendre habiles à succéder aux vertus de vos ayeux ? quelle est donc la loi injuste qui peut vous transmettre des privilèges & des recom-

penſes, qui ne ſont dus qu'à l'heroïſme, & non pas à l'infâmie ſelon le premier précepte ; le plus reſpectable de vos titres n'eſt que celui de frères : de qui teniez-vous donc le droit de l'opprimer ? La diſtinction n'eſt donc qu'au mérite, & non à une naiſſance ſouvent équivoque qui tient toujours à la première origine : Céſar a pu mériter le triomphe, mais Brutus n'a merité que la proſcription ; le père fut un héros, mais le fils ne fut qu'un ſcélérat : le dernier méritait-il la même conſidération ? non il devait au contraire être ſeparé pour jamais de ſes frères.

Remontez à la fondation de la Monarchie, vous verrez que nos Rois n'avaient qu'une ſorte de ſujets, que ce peuple était Noble, parcequ'il était libre. Pharamon ne voulut pas même accepter le ſouverain commandement ſur les *Francs ou Leudes* qu'après avoir fait ſanctionner ce droit impreſcriptible de la Nature, dans pluſieurs aſſemblées, nommé *malleu* (*a*) ; ſelon cette conſtitution, les Francs étaient donc tous libres, tous Nobles, & tous ſujets d'un ſeul Roi.

Vous qui prétendez avoir des privilèges ſur vos égaux, que le plus ancien produiſe une généalogie ſans lacune qui remonte à ces premiers Francs, il n'en aura d'autres que ceux accordés par ces premières loix conſtitutionnelles, choiſis parmi celle d'un peuple nommé Salien, le plus diſtingué entre les Francs qui avaient accompagné Pharamon, dans ſes conquêtes des Gaules. Ces loix conſiderent comme nobles tous ceux qui

(*a*) Qui ſignifie en langue ſalique, *parler*.

ſont en poſſeſſion de la liberté, les font jouir de tous les privilèges de la Nobleſſe, au point que nul ne pouvait être le juge de la Nation Françaiſe que le Souverain qui ſeul a autorité ſur elle. Il y en aurait peu d'entre vous qui pourraient même remonter juſqu'à Pepin le Bref ou à Charlemagne, qui furent les premiers de nos Rois qui voulurent ſe débarraſſer des ſoins penibles de juger ſur les différens qui ſurvenaient parmi la Nation.

Vos privilèges! ne ſont qu'une uſurpation ſur vos ſemblables, acquis à prix d'argent, ou à la faveur de quelques charges, ou emplois inutiles; car ne ſerait-il pas revoltant de voir dans la première Aſſemblée des États-Généraux l'un des enfans de L..... (*a*) diſputer à côté des Princes le droit de préeminence ſur le reſte de la Nation? Eh! combien de Nobles de cette trempe qui auraient peine à prouver ſeulement en vingt années d'exercice, ſi leurs titres faſtidieux étaient bien examinés.

Vos droits! ne ſont que les ſuites funeſtes d'un Deſpotiſme affreux, perpétués par la loi injuſte & tyrannique du plus fort, qui a ſu en impoſer à une Nation douce & timide juſqu'à l'époque où cette même loi, devenue celle de la juſtice & de l'humanité, arrache de vos mains perfides le pouvoir abuſif avec lequel vous avez tiſſu la trâme de nos maux.

Mais le cri de la nature a retenti juſqu'au

(*a*) Tond....., ayant acquis une charge de Secrétaire au Roi.

Trône, elle a reclamé ſes droits aux pieds du père des Français! cette noble Nation a decouvert vos lâches conſpirations, qui devaient ajouter à ces fers encore d'autres fers, & la faire gémir dans la captivité honteuſe, où vous la tenez depuis tant de ſiècles, elle a fait des efforts ſurnaturels pour ſe détacher du joug où elle était enchaînée.

O Baſtille! manoir infâme. O ſejour abominable! arroſé de ſang & de larmes, ſi tu n'eus été vaincue à la minute, combien n'en aurais-tu pas encore fait couler..... Que ton nom périſſe dans ta ruine, que tes debris ne ſervent plus qu'à élever à ton maître, à ton Roi, digne de régner ſur un peuple libre, le triomphe pompeux qu'il a mérité par la nouvelle alliance, qu'il a fait avec ſes enfans: vis ô Monarque chéri! auſſi longtemps que mon amour, ton règne ſera éternel, car je t'aimerais après ma mort.

Hommes ſuperbes & vains, quittez vos titres chimériques, reprenez celui de frères, & venez en foule vous précipiter dans nos bras, nous oublierons tous nos maux. Vous Miniſtres des autels, quittez des prétentions abſurdes, contraires aux préceptes d'une religion ſage qui n'en admet non plus que celle de la Nature, que ceux de fraternité.

Vos droits ne ſont-ils pas encore plus révoltants que ceux de la véritable Nobleſſe? Quelle part aviez vous dans les conquêtes, de ſes premiers Francs? leurs conſtitutions pouvaient-elles vous donner des prééminences ſur une Nation, qui n'a connu vos dogmes que ſous le règne de Clovis, votre pouvoir ſe bornait uniquement, à nous

inſtruire du culte du dieu de paix : avez-vous une époque plus ancienne de vos exercices publiques dans le Royaume ?

Reprenez vos premières fonctions, il ne vous en appartient aucunes autres dans le Miniſtère, diſperſez des tréſors qui ne vous ont été confiés que pour les répandre ſur la claſſe indigente de vos frères ; hâtez-vous de les partager entre un peuple malheureux, que la miſère a porté aux extrémités les plus funeſtes, quittez le luxe qui vous environne pour vous revétir de la haire, & du cilice, & venez au milieu de tous ces eſprits révoltés, qui ne reſpirent plus que le ſang & le carnage : paraiſſez-y comme ces premiers apôtres, dont le chef ne monta qu'une ânesſe, au jour de ſon triomphe, vous calmerez ces ames agitées, prêts à immoler encore à leurs vengeances outrées, l'innocent peut-être pour le coupable.

Volez les uns & les autres à leur ſecours ſpirituels & temporels, partagez votre milice en deux légions ; que la céleſte marche d'un pas ſoutenu par la bienfaiſance, & qu'elle adreſſe ſes paroles : « Peuples, ſi vous examinez de près nos offenſes, qui pourra ſoutenir les effets de votre colère ? Mais la clémence & le pardon ſe trouvent chez-vous C'eſt au nom du dieu de paix que nous la demandons, & nous attendons avec confiance l'effet de la promeſſe de nos frères. Epargnez-vous la honte de laver à l'avenir vos mains dans leur ſang. Que la légion noble ſoutenue du même pas faiſant ſuccéder à ſon air altier ; celui de la douceur, dira : « N'entrez pas en jugement avec vos frères, car pluſieurs d'entre nous

666

auraient peine à ſe juſtifier devant vous, mais notre âme aſſurée ſur votre parole, nous allons marcher ſur la route qui doit conduire la Nation au terme heureux ; faites goûter au Souverain la ſatisfaction la plus ſolide & la plus digne d'un grand Roi.

C'eſt alors que le cri de la nature ne ſe fera plus entendre que par ces mots. Vive la Nation Françaiſe.... Vive ſon Roi.... Vive ſes enfans... Puiſqu'ils ſont tous frères.

F I N.

Chez CRESSONNIER, Libraire, Rue Saint-Jacques, en face de celle des Mathurins, n°. 37.